

Compte-rendu de la réunion du bureau de l'ASAMLA du 28 novembre 2017

Présents : Annick, Marie-Claude, Colette, Cédric, Cécile, Hervé, Bernard

Excusé : Yves

Problème en cours

Panne de téléphone et d'internet suite dénonciation contrat avec Orange qui n'aurait pas coupé la bonne ligne.

Ressources humaines

Relations tendues avec la déléguée du personnel suite au courrier de Cathy (la comptable) annexé au dernier bulletin de salaire pointant l'augmentation des frais de déplacement et les absences...A cela s'ajoutent les courriers envoyés à Aminata et Béatrice à la suite de la demande d'Aminata de prendre son mercredi après-midi ce qui n'est pas possible pour le moment.

Il serait donc utile que la commission RH (Hervé, Annick, Yves, Marie-Claude et Cédric) se réunisse régulièrement (une fois par mois?) avec pour missions (entre autres) :

- actualiser/rédiger les fiches de poste (direction, secrétariat, comptable, interprètes/médiatrices?)
- perspectives pour 2018 : départ(s) en retraite, langues à pourvoir ?, étoffer l'administratif et la comptabilité ?
- Plan de formation.

Expérimentation Interprétariat téléphonique

A la suite des travaux préparatoires du groupe de travail (Cédric, Anna-Maria, Nina, Sonia, Béatrice et Bernard), la discussion a soulevé plusieurs problèmes et possibilités :

- option de départ : limitation de l'expérimentation à 3 services hospitaliers du CHU (gynécologie-obstétrique, endocrinologie et consultations polyvalentes de Laënnec) et à 10 établissements scolaires sélectionnés. Le problème étant que la nouvelle ayant essaimé dans l'hôpital, d'autres services (ophtalmologie...) seraient partant. Faut-il se limiter aux 13 ou ouvrir ?
- La durée de l'expérimentation et son évaluation : au départ 3 mois avec un point mensuel. D'autres possibilités sont envisagées : test sur 1 mois arrêté avec évaluation pour savoir si on prolonge ou non l'expérimentation.
- L'expérience de Louis-Guilloux à RENNES : interprétariat physique intra-muros et téléphonique au-delà : peut-on s'en inspirer ce qui modifierait ce qui a été envisagé jusque-là et notre « engagement moral » vis-à-vis des services hospitaliers déjà contactés. Quelles sont les demandes actuelles hors agglomération nantaise ? -faire un point sur les 3 derniers mois (Cédric)
- le problème du financement : « gratuité » pour l'hôpital car déjà convention mais alors ne risque-t-on pas une substitution du physique par le téléphonique ; ne sera-ce pas trop difficile de trancher entre les deux pour Mame en particulier ? Pour les « hors-convention », établir une liste des établissements « en compte » avec l'ASAMLA pour facturer les interventions téléphoniques (15 € du ¼ d'heure?)
- problème de l'accueil au téléphone : par langue ? Autres options ? il a été soulevé aussi le problème technique du futur standard lié à l'impossibilité de bascule facile d'une option à l'autre(téléphone/ présence physique). Nécessité de revoir SFR ?
- Communication sur l'expérimentation : limitée aux 13 du départ ? Puis ouvrir en fonction du

bilan du 1er mois ?

- Utilité de faire le point avec la direction des soins (VALLEE) et des usagers (DE LIMA LOPES) rendez-vous à prendre (Cédric)

Donc une discussion riche qui a soulevé la complexité et probablement des imprévus de cette expérimentation qu'il faut encore affiner avant de s'y lancer.

Finances

Le CHU n'a pas versé en octobre les 20 000€ solde de l'exercice 2017 (date prévue par la convention ASAMLA/CHU. Hervé va envoyer une lettre au directeur général.

Pour que le département débloque au plus tôt en 2018 sa subvention, nécessité de faire la demande avant mi-décembre même si le bilan comptable 2017 n'est achevé ; envoyer un bilan sur 10 mois ou sur les 12 derniers mois (Cédric).

CR Bernard Meslé

CA le mardi 12 décembre à 18h
Bureau mardi 19 décembre à 17h30